L'édito Audio Média Sat Tv Mobiles
de Maâmar FARAH
C'est dans...
www.magazinemm.com

PERISCOOP
Soirperiscoop@yahoo.fr
Jeudi 2 juin 2016 - Page 2

La formule location

Comme si son activité était limitée dans le temps, un organisme financier public continue de bouder superbement la nécessité d'avoir son propre siège. En effet, cet organisme continue de solliciter la formule location auprès des privés. D'ailleurs, même son dernier appel à manifestation d'intérêt pour trouver un siège omet de mentionner comme obligation à ce que le bien à louer soit pourvu d'un parking.

DIGOUTAGE

Par Arris Touffan

Spécificité

J'ai appris que pour empêcher des candidats au bac de tricher en utilisant internet sur leurs smartphones, on a brouillé les réseaux. Soit ! Seulement, on l'a fait pour des quartiers entiers. On m'a dit par exemple qu'à Tizi-Ouzou, pas d'internet... Je trouve que c'est énorme, ça ! J'y connais rien aux réseaux et machin mais je crois savoir qu'on peut agir autrement. Pour empêcher quelques-uns, on pénalise tous ? Encore un de nos excès ! Encore une caractéristique de notre spécificité.

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

En rangs dispersés

Les différentes entreprises étatiques qui activent dans le domaine de l'emballage semblent peu se soucier de la raréfaction de la devise en ces temps de crise économique. En effet, elles continuent d'aller individuellement sur le marché mondial du papier pour les approvisonnements. Elles continuent d'ignorer la parade de la diminution du coût par un achat groupé. Elles devraient s'inspirer de l'exemple des imprimeries de presse étatiques qui ont créé, depuis des années, une centrale d'achat.

Union autour d'un port sec

Une filiale de la SNTF (Société nationale de transport ferroviaire) et une autre filiale du groupe Cnan-Nord se sont associées pour créer un port sec aménagé et localisé à Rouiba. Cette association permettra de traiter toutes les activités liées aux services portuaires, le courtage maritime, le stockage sous douane et le conditionnement.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que la Haute Instance de surveillance des élections va donner une meilleure garantie de transparence dans les opérations de vote ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Vous estimez-vous suffisamment informé sur les mesures à prendre en cas de séisme ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
10,1%	86,2%	3,7%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

SOIT DIT EN PASSANT

Etonnants voyageurs (2e partie)

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où les intransigeances des uns soulèvent certaines interrogations chez les autres. Comme celle qui consiste à se demander qui détient le pouvoir de décréter que celui-ci est programmé pour décrocher la timbale et pas celui-là. Qu'est-ce qui permet aux uns de s'approprier le droit de juger de ce qui est bien et de ce qui est mal ? On tombe décidément toujours dans l'autorité quand celle-ci s'impose pour tout.

Au festival «Etonnants Voyageurs», un débat a été programmé autour de «l'Affaire Kamel Daoud». L'un des mérites qu'aura eu le journaliste et écrivain algérien, c'est d'avoir sorti de leur torpeur certains analystes dont la pensée étroite se joue de la liberté des autres. Le débat existe donc, même s'il est orienté à contresens.

L'une des chroniques de KD avait, il y a quelques mois, porté sur les violences faites à des femmes occidentales un 31 décembre par des mâles musulmans.

On ne peut pas, juste pour ne pas être taxé d'intolérant, d'anti-migrants, voire d'islamophobe, contredire pour contredire et avancer des explications farfelues aux viols en question. Pourquoi se priver, en effet, d'en parler ou de dénoncer d'aussi affreuses dérives ? Pourquoi lorsque l'on parle de viols de femmes ou de petites filles en Orient ou en Afrique cela ne suscite presque ni accusation ni reproche ? Pourquoi lorsque l'on dénonce une agression sexuelle d'un musulman à l'encontre d'une non-musulmane cela suscite autant d'émoi ? On trouve cela impertinent quand on voudrait que même l'impertinence soit codifiée.

L'inspiration, aussi, d'ailleurs ! Une certaine bien-pensance, pas que parisienne, la voudrait chasse gardée et contrainte d'obéir à des codes. Ceux qui culpabilisent ou sont gênés de ne pouvoir offrir de réponses crédibles aux questionnements autour de l'islamisme, de ses théoriciens et de ses divers bras armés vont interdire aux autres d'en parler. Il y a cette iniquité à l'égard des femmes et il y a cette autre iniquité à l'égard de ceux dont on n'accepte pas qu'ils pensent autrement. En fin de compte, il y aura, toujours, quelque part, une ligne rouge à ne pas franchir.

M. B.